

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 7

Artikel: Résultats du concours de février
Autor: Rms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Emissions radiophoniques

Elles furent fort intéressantes et bien préparées ces dernières quinzaines. Celle du 28 janvier était consacrée au patois du Jorat, avec un conte du terroir vigoureusement dit par Pierre Terpenaz, l'excellent patoisant de Forel.

Comme il se devait, celle du 11 février était consacrée à la mémoire du chanoine Bovet et fut de réelle valeur, savoureuse à souhait. Remarquable, le sermon du curé-doyen de Bulle, M. l'abbé Armand Perrin A cet égard, un chroniqueur écrit : *On ne peut que regretter qu'une langue si sonore, aux accents si riches, soit plus ou moins vouée à disparaître.* Et il ajoute : *Les chansons de « La Grevière » méritent de rester et d'être plus souvent diffusées sur les ondes, et reprises par les chorales.*

Quant à l'audition du 25 février, elle fut spécialement jurassienne, enregistrée à Asuel, lors d'une séance de l'Amicale de la Baroche, que préside avec compétence M. Willy Douvé, à Charmoille.

Après un aimable salut du président, on entendit M. Monnerat, maire d'Asuel, dans un original patois de son village, puis M. Gindroz et Juliette de Cornol, originaire de Fregiécourt, une chanson du terroir aux multiples couplets fort bien dits, et encore une allocution pleine de ferveur du président et apôtre des amicales jurassiennes, M. Joseph Badet, à Saint-Ursanne.

Qu'il nous soit permis de féliciter la jeune Amicale de la Baroche et son comité pour l'activité qu'elle déploie dès sa fondation.

O. Pasche.

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

Max Rochat

Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60
Lausanne

Résultats du concours de février

Sur une cinquantaine de « grilles », vingt portaient des fautes. La plus fréquente concernait la définition « excita l'appétit de l'un, les appétits de l'autre », réponse : *ers*, la lentille, légumineuse bien connue et dont Esaü vendit un plat contre son droit d'aînesse. De nombreux concurrents ont mis « ere ». Autres erreurs : long pour *lent* (lent à table, lent au travail) Rex pour *Rac*, nom d'un chien, No pour *NS* (notre Seigneur), vie ou lie pour *oie* (oie blanche) *Soties* ou lieu de *Sosies*.

De justesse, M. E. Doudin, orfèvre à Payerne a pu placer « Nervi » (Blouson noir marseillais) grâce... à la Radio ! Bravo ! Quant à notre ami H. Jaton de Baugy sur Clarens, il nous écrit entre autres :

« Il n'y a guère que le coin de droite, en bas, qui m'a laissé perplexe, car je ne trouvais pas de voyelle à accoupler l'*N* d'étalon pour faire le nom d'un dieu grec, égyptien ou chinois. J'étais tranquille dans mon lit quand m'est venue l'idée de *Notre Seigneur...* » Ne voilà-t-il pas une jolie et juste inspiration tombée du ciel... de lit !

Après tirage au sort, notre liste des lauréats s'établit comme suit :

Mlle Jeanne Tavernier, Panex.

Mlle Gisèle Rouiller, Troistorrents.

M. J.-D. Fattebert, Ste-Croix.

Mme Peneveyre, Lausanne.

M. Antoine Martenet, Troistorrents.

M. Firmin Gremion, Lausanne.

Mme François Gay, Lutry.

Mme Karlen Cottier, Château-d'Oex.

M. J. Delaporte, Lucens.

M. Henri Quendoz, Lausanne.

M. R. Badoux, Echandens.

M. Maurice Meylan, Ste-Croix.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 mars 1961 une « grille » conforme à la grille originale à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

Faites-nous des abonnés !

rms.